



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONVENTION DE MISE A
DISPOSITION AVEC L'EPFIF DE LOTS DE
COPROPRIETE DANS L'IMMEUBLE SIS 28 A 32
RUE DES LAITIERS / 1 BIS AVENUE GEORGES
CLEMENCEAU**

**DÉCISION N° DM-22-049
EN DATE DU 11 FEVRIER 2022**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code général de la propriété des personnes publiques ;

VU la délibération du conseil municipal en date du 27 mai 2020, donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

CONSIDÉRANT que l'Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France, propriétaire de lots de copropriété dans un immeuble situé 28 à 32 rue des Laitières / 1 bis Avenue Georges Clémenceau à Vincennes, objet d'une opération d'aménagement dont les travaux ne débiteront que dans deux ans est disposé à les mettre à disposition de la commune à titre précaire pour une durée maximum de 24 mois (vingt-quatre mois) ;

CONSIDÉRANT la politique d'habitation et de relogement de la commune pour accueillir une famille en difficulté ;

D É C I D E

DE SIGNER avec l'Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France une convention de mise à disposition à titre précaire des lots 11-12-25 sis dans l'immeuble sis 28 à 32 rue des Laitières / 1 bis avenue Georges Clémenceau à Vincennes (94300) à compter du 14 février 2022 pour une durée maximum de 24 mois (vingt-quatre mois), moyennant le versement d'une redevance annuelle de 5 610 euros (cinq-mille-six-cent-dix euros) hors taxes.

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjoint au maire chargé des ressources
humaines, de la sécurité publique, des affaires
juridiques et domaniales et des affaires
patriotiques,

Signé

Eric BENSOUSSAN

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20220211-lmc1H9356H1-AR
Date de réception en Préfecture : 11/02/2022
Date de Publication : 11/02/2022